

**Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**  
**Délibérations du Conseil Communautaire**  
**Séance du 17 décembre 2024**  
Convocation du 10 décembre 2024

**N° 2024\_12\_011**

**Objet : Finances - Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement 2025 avant l'adoption du budget**

Le 17 décembre 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à ROCHECOLOMBE, salle communale sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, , Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Hervé OZIL, Marianne PAILLERON, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, Yves RIEU, René UGHETTO, Yvon VENTALON,

Absents :

Pouvoirs : Richard ALZAS à René UGHETTO, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Maryse RABIER à Claude BENAHMED, Nathalie VOLLE à Anne-Marie POUZACHE, Nicolas CLEMENT à Antoine ALBERTI

Secrétaire de Séance : René UGHETTO

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 29  
Nombre de pouvoirs : 5 - nombre de suffrages exprimés : 34  
Vote contre :                    pour : 34                    abstention :

Jean-Yvon Mauduit, Vice-Président chargé des finances rappelle que l'article L1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

Le montant des crédits qui peuvent être engagés sur le fondement de cet article s'apprécie au niveau des chapitres ou des articles (en fonction du choix initial du vote du budget par l'assemblée délibérante).

Afin de gérer au mieux les affaires courantes et de réaliser les investissements indispensables au bon fonctionnement des services, en attendant le vote du budget primitif principal 2024, il convient d'ouvrir les crédits d'investissement nécessaires.

Le vice-Président propose de porter cette ouverture de crédit d'investissement à hauteur de vingt-cinq pour cent (25 %) maximum des crédits ouverts d'investissement 2024 au titre du budget principal (52300) de la communauté soit par chapitre/opération :

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

ID : 007-200039808-20241217-2024\_12\_011-DE

SLOW

Opération	Article	Prévu 2024	Ouverture de crédit 2025
11 – Matériel de bureau	21838 – Autre matériel informatique	20 000	5 000
11 – Matériel de bureau	21848 – Autres matériel de bureau	20 000	5 000
16 – Voie verte	2151 – Réseau de voirie	920 082	230 000
18 – Matériel divers	2181 – Installations générales	15 000	3 750
18 – Matériel divers	2188 – Autres	13 000	3 250
20 – Equipements enfance	21318 – Autres bâtiments publics	338 259.50	50 000
25 – Siège	2181 – Installations générales	150 000	37 500
32 – Documents d'urbanisme	202 – Frais d'études	105 000	26 000
38 - Cuisine	2188 – Autres	40 000.13	10 000
39 – Micro-crèche	2313 - Construction	880 804.55	220 000

Le vice-Président propose de porter cette ouverture de crédit d'investissement à hauteur de vingt-cinq pour cent (25 %) maximum des crédits ouverts d'investissement 2024 au titre du budget mobilités de la communauté soit par chapitre/opération :

Opération	Article	Prévu 2024	Ouverture de crédit 2025
Sans opération	2145 – Installations générales	139 500.67	34 000

Le Président demande au Conseil de se prononcer sur cette question.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la proposition relative aux ouvertures de crédits telle qu'exposée ci-dessus pour l'exercice 2025.

Le Président

Luc PICHON

Le Secrétaire de séance

René UGHETTO

